00-000 35
MEDIATHEQUE VALAIS
CASE POSTALE 182
1951 Sion

CONFEDERE

N° 5

Jeudi
7 février 2003

www.confedere.ch

Journal d'information du Valais romand

Hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction-Info:
Case postale 216
1920 MARTIGNY
Tél. 027 722 65 76 - Fax 027 722 49 18
E-mail : redaction@confedere.ch

Fr. 1.50 JA Sierre

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

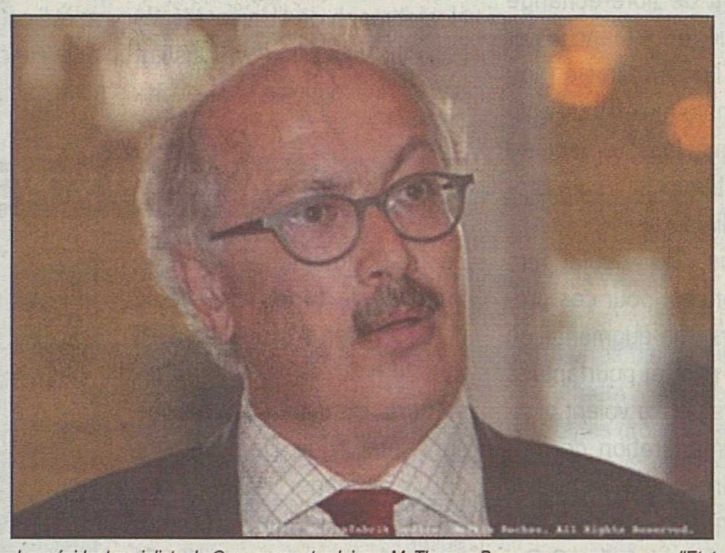

Le président socialiste du Gouvernment valaisan, M. Thomas Burgener, ne pousse pas l'Etat a plus de transparence.

L'ENQUÊTE DE LA UNE

Socialistes et transparence: le divorce

Le Groupe radical du Grand Conseil a déposé une dizaine d'interventions parlementaires pour améliorer la transparence de l'activité étatique.
Des caisses de retraites publiques à l'amélioration de la gestion et du contrôle de l'Etat, de la publicité lors des consultations fédérales à un audit pour déterminer la dette exacte de l'Etat bref les radicaux veulent que l'Etat qui est affaire commune et non propriété de partis soit le plus transparent possible.
Si le PDC fait la fine bouche – on peut le comprendre – pour rendre publique les réponses du conseil d'Etat lors des procédures de consultation (le Valais était le seul canton à dire non au PACS souhaité par Mme Ruth Metzler) les socialistes valaisans sont montés plusieurs fois au créneau pour s'opposer à plus de transparence. Pour un parti qui se veut souvent le pourfendeur des autres formations semblable attitude est plus que gênante elle est suspecte.
Est-ce que soudain d'être partie prenante au pouvoir de la République fait craindre aux socialistes que trop de transparence pourrait les gêner?
Fort heureusement, le Grand Conseil, sur la plupart des propositions radicales est entré en matière.
La crédibilité politique passe surtout par la transparence et aujourd'hui plus que par le passé.
L'opacité ne profite qu'aux extrêmes et en Suisse et en Valais à l'UDC. UDC et PS deviendraient-ils des alliés de circonstance?

Voir pages 3,4,7

Ry

STRABISME

La Banque cantonale vaudoise connaît une épuration sans précédent de son ancienne équipe dirigeante qui a mal provisionné les risques.
A Genève on était dans le même cas de figure.
Deux conseillers d'Etat étaient membres des conseils d'administration de ces banques : Mme Micheline Calmy-Rey à Genève et Charles Favre au canton de Vaud.
Etrangement alors que Mme Calmy-Rey a siégé plus longtemps dans sa banque que son collègue, les questions posée par la TSR notamment n'ont pas le même angle d'attaque.
Le conseiller national vaudois est attaqué frontalement alors que la conseillère fédérale bénéficie du doute… socialiste!

EUROPE

Huit pays européen ont rejoint le camp américain dans l'affaire irakienne.
L'axe Paris- Berlin est isolé.
Cela pose deux questions. La première, c'est le moment pour l'Europe de renforcer ses institutions, sa politique étrangère et sa défense.
La deuxième est que tant que la Grande-Bretagne peut jouer à l'interieur et à l'extérieur de l'Europe, elle ne contribuera qu'à la division. Ce pays a une culture de la division pour régner quasi séculaire. Un pays où les hommes aiment être fessés n'est pas de bonne compagnie.

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

UDC: FAUX-CULS

Que l'entreprise de Blocher exporte 80% de ses produits à l'étranger, que le tourisme représente pour le Valais le 1/3 de son produit intérieur brut, que les banques suisses et valaisannes gèrent l'argent étranger, tous ces arguments n'entrent pas dans l'analyse de l'UDC valaisanne qui veut extraire le Valais des mesures de protection et de sécurité du futur G8 à Evian.
On veut piquer le pognon des étrangers mais pas dépenser pour eux.
Cela dit, même en restant en dehors du processus, il faudra bien que le Valais se protège contre les effets collatéraux de ce sommet et notamment des 100'000 contre-manifestants attendus.
Ah les raisonnements de l'UDC, et leurs réflexes conditionnés!

COQUELUCHE

Les initiatives de la nouvelle cheffe du Département des affaires extérieures de la Suisse Mme Micheline Calmy-Rey font la une.

Bisous à Colin Powell, conférence humanitaire sur l'Irak.
On notera cependant une bizarrerie. La conseillère fédérale, ses services de presse, se flattent que le secrétaire d'Etat américain ait gardé près de lui pendant 33 minutes Mme Calmy-Rey au lieu des 15 minutes prévues, or le PS jusqu'à preuve du contraire n'est pas favorable à la guerre américaine.

Question: si Saddam Hussein demande une entrevue à Mme Calmy-Rey combien de temps lui accordera-t-elle?

A DIRE VRAI...

Le Sommet du G8, à Evian, continue d'alimenter la polémique. Ainsi l'UDC-Valais entend s'opposer, le cas échéant, par le lancement d'une initiative, à toute prise en charge par le canton des coûts liés à la sécurité «collatérale» de la réunion. Commençons d'abord par rétorquer qu'une telle initiative populaire (sur laquelle les Valaisans voteraient dans trois ans!) serait frappée de nullité car elle ne peut porter, selon notre Constitution, sur des décisions «déjà exécutées». Ensuite, je ne suis pas certain que tous les groupements qui pourfendent le G8 connaissent vraiment les thèmes traités lors de ces rencontres. S'agissant du Sommet d'Evian, la consultation du site Internet officiel (*www.g8.fr*) apporte des réponses bienvenues. Les séances de juin prochain seront consacrées à quatre thèmes principaux.

(suite en page 3)

EN CHUTE

Les fauteurs de troubles

Sous les habits d'apparats, à l'ombre des palais, il reste que les hommes de pouvoir, à part quelques grandes figures, restent des hommes, pire souvent des petits hommes.
Lors d'une remarquable émission d'Arte,.le processus d'armement de l'Irak depuis 1974 a été montré par le détail. Et qu'a-t-on vu. Les Soviétiques puis les Français (avec Chirac) fournir la technologie nucléaire, puis les Allemands fournir de quoi faire des armes chimiques et enfin les USA fournir de quoi faire des armes bactériologiques.
Le but premier: vendre des armes et du matériel à un pays riche de pétrole, le second objectif créer un bouclier contre l'Iran. Et qui était l'émissaire américain serrant la main de Saddam? Rumsfeld le va-t-en guerre de 2003.
Les cons! Aussi quand les Américains disent que l'Irak dispose d'armes de destruction massive ils ont raison et en ont la preuve c'est leur propre gouvernement qui les a fournies: l'antrax, le charbon,.etc.On savait le monde un peu fou mais gouvernés par des sots on en a la preuve.

Arlequin

HISTOIRE

Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front!

En 1804 le Parlement anglais vote la «loi sur les céréales» instaurant ainsi des droits de douane pour se protéger de la concurrence étrangère; mesure protectionniste par excellence, qui garantit aux aristocrates propriétaires terriens et aux fermiers exploitant la terre un prix du grain assez élevé et leur assure de confortables revenus; l'Etat y trouve son compte, puisque les droits de douane représentent près de 50% de ses recettes.

En début 1836 la crise économique sévit durement en Grande-Bretagne; le prix élevé du pain provoque la révolte. Le protectionnisme, soutenu par les «tories» conservateurs, champions de l'intérêt particulier privilégiant une minorité d'aristocrates, est ressenti comme une conspiration contre les intérêts des consommateurs défendus par les libres-échangistes «whigs» radicaux protecteurs de l'intérêt général et par conséquent du bien-être de la nation.

Les économistes radicaux anglais Bentham et John Stuart Mill démontrent les vertus de la loi du marché dans un état de concurrence parfaite où les consommateurs peuvent s'offrir les meilleurs produits à bon prix, les différents secteurs de l'économie se partageant les bénéfices. En 1838, du côté de Manchester, . un groupe de patrons radicaux, fervents croyants du libre-échange, fondent la «Ligue contre les droits sur les blés»; un autre radical, député du Lancashire John Bright, apporte à leur campagne la force de ses convictions morales et religieuses; le mouvement de libre-échange économique, né à Manchester et issu de la bourgeoisie radicale se transforme en lutte anti-aristocratique; la Ligue vitupère les «filous titrés» et les «aristocrates spoliateurs».

Chez nous, les boulangers nous annoncent pour ces prochains jours une augmentation du prix du pain et pourtant les producteurs de blé voient diminuer la rémunération de leur travail; seraient-ce donc les meuniers qui se font du «blé» sur le dos des céréaliers? Qui nous roule dans la farine? C'est sûrement la faute à Voltaire.

Herge

CONFÉRENCE

L'Université populaire de Sion propose une conférence sur le thème «Les plantes médicinales, de l'usage traditionnel aux médicaments modernes» le 11 février à 20 h à l'Aula F.-X. Bagnoud, EIV, rte du Rawyl à Sion. Cette conférence sera présentée par le professeur Kurt Hostettmann de l'Université de Lausanne, directeur de l'Institut de pharmacognosie et phytochimie. Il est l'auteur de plus de 400 publications scientifiques et d'une douzaine de livres.

CONNAISSANCE DU MONDE

Le 10.02 au cinéma Casino à Martigny, le 11.02 au Théâtre du Crochetan à Monthey, à 15 h et 20 h 30, Alain Hubert présentera son film-conférence sur l'Antarctique. De novembre 1997 à février 1998 Alain Hubert et Dixie Dansercoer ont traversé de part en part le 6e continent. Les 3924 km de cet exploit on été couverts en un temps record: 99 j. L'expédition était organisée à l'occasion du centenaire de la Belgica et du premier hivernage de l'homme dans les eaux antarctiques.

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Culture

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

BRASS BAND

30 printemps musicaux pour le BB13*

Il y a 30 ans, Gérard Dayen, Eddy Vergères et Géo-Pierre Moren fondaient le Brass Band Treize Etoiles. Allant de succès en succès, le Brass Band Treize Etoiles s'est imposé comme un ensemble de premier plan aussi bien dans son pays qu'à l'étranger et est aujourd'hui un Brass Band connu et reconnu.

Pour les 30 ans du BB13* les musiciens actuels du Brass Band Treize Etoiles et leurs deux directeurs attitrés, Géo-Pierre Moren et le Major Peter Parkes, donneront un concert anniversaire le 15.02 à 20 h 30 à la Salle de la Matze à Sion. Cette soirée permettra de redécouvrir des pièces qui ont «fait» le Brass Band Treize Etoiles, et de faire un peu mieux connaissance avec ceux qui aujourd'hui mettent leur enthousiasme et leur amour de la musique au service du Brass Band Treize Etoiles. Lors de ce concert se côtoieront donc la toute première pièce interprétée en répétition (la marche Thundercloud de Powell), le premier morceau imposé avec lequel le Brass Band Treize Etoiles a triomphé au championnat suisse des Brass Bands (Challenging Brass de Gilbert Vinter), de nombreux duos, trios et autres quintettes ainsi que des classiques de la musique de cuivres placés sous l'experte baguette de Peter Parkes, ou encore des pièces récentes de compositeurs valaisans.

SUR AGENDA

Concert: le 9.02 à 17 h à la Salle polyvalente de Chamoson: Podium Jeunes Artistes avec Laurent Galliano, alto et Susanne Wendel, piano, sous le patronage de John Schmidli, clarinette. Au programme Mozart, Bruch, Reinecke. Réserv. 079 220 44 05.

Concert: les 7 et 8.02 à 21 h à la Discosteak Hacienda Sonic à Sierre, concert de Célina Ramsauer, chansons françaises & accordéon. Réserv. 027 456 13 92.

Spectacle: les 13,14-15.02 à l'Alambic à Martigny, François Silvant dans «Voicinoël.com», mise en scène Philippe Cohen. Réserv. 027 722 94 22.

Concert: le 7.02 à 20 h 30 au Théâtre du Crochetan à Monthey, première suisse du nouvel album «Movimento» du groupe de Lisbonne «Madredeus». Réserv. 024 471 62 67.

Fondation Gianadda: le 13.02 à 20 h concert hors abonnement de Cécilia Bartoli. Réserv. 027 722 39 78.

Fondation Gianadda: en raison des concerts du Beaux-Arts Trio et de Cécilia Bartoli les deux premières semaines de février, la 1er visite commentée de l'expo «De Picasso à Barcelo. Les artistes espagnols» est reportée au mercredi 19.02.03.

Cinéma Martigny

Casino: 7-11.02 à 20 h 30, 8-9.02 à 14 h 30, 17 h et 20 h 30, 10 ans, Taxi 3; 10.02 à 15 h et 20 h 30, Connaissance du Monde, « Antarctique ».

Corso: 7-8-10.02 à 20 h 30, 9.02 à 14 h 30 et 20 h 30, 12 ans, Juste un baiser, vo sous-titrée fr-all.; 8-9.02 à 17 h, 11.02 à 20 h 30, 14 ans, Art et Essai, Le Fils.

IMPRESSUM

Editeurs et composition:	Société coopérative le *Confédéré*
Rédacteur responsable:	Adolphe Ribordy
Impression:	Impress SA Sierre
Rédaction-administration:	11, rue du Grand-Verger (1er étage), CP 216, 1920 MARTIGNY Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88 E-mail: redaction@confedere.ch
Service de publicité: Responsable: Daniel Marti 079 628 13 23	Publiannonces 16, rue des Creusets - 1950 SION Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand
dès aujourd'hui sur Internet
www.confedere.ch

ÉDITO

Le cadeau d'Ergisch

Ergisch est une petite commune du district de Loèche. Et les habitants, à la fin de l'année passée, ont reçu un cadeau de Noël de 1000 francs par habitant, provenant de l'administration communale.

Ce genre de geste est assez rare pour être relevé.

Mais d'où venait l'argent de cette petite collectivité d'à peine 200 habitants ?

Un droit de retour d'installations hydraulique a été vendu à NOK la société électrique du Nord est de la Suisse pour quelques millions.

A la suite de ce cadeau inattendu se pose bien sûr de multiples questions.

La Commune n'aurait-elle pas mieux fait de baisser ses impôts?

A-t-elle bénéficier de la péréquation financière?

Quels sont les équipements de la commune et où cet argent aurait-il été utile pour d'autres investissements sans recourir aux subventions de l'Etat.

Bref, à Ergisch, on semble avoir raisonné comme si la commune était seule au monde.

Mais l'attitude de cette Commune comme celle d'Hérémence ,il y a quelques années, pose le problème de la solidarité générale.

Les droits d'eau appartiennent aux communes soit, mais les consommateurs sont en plaine.

Et c'est en plaine que les communes sont plus riches. Ce sont elles qui alimentent un fonds de péréquation qui aide les petites communautés des vallées.

L'attitude d'Ergisch est d'un égoïsme qui pourrait bien amener prochainement d'autres règles du jeu sur les droits d'eau et les droits de retour. C'est dommage pour les communautés alpines.

On remarquera surtout le silence assourdissant de MM. Schnyder et Burgener les deux conseillers d'Etat haut-valaisans en charge de ces affaires.

Adolphe Ribordy

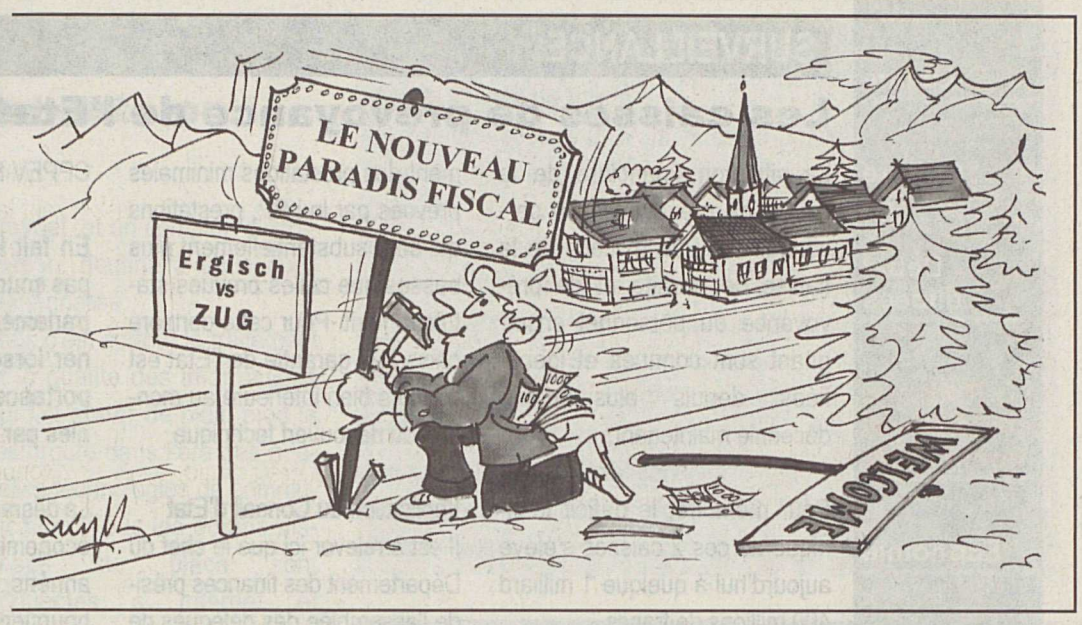

CONSEIL D'ÉTAT VALAISAN

Oui à la Loi pour un financement équitable des hôpitaux

En vue de la votation populaire du 9.02.03 sur la Loi fédérale urgente sur le financement des hôpitaux (LFu), le Conseil d'Etat invite les Valaisannes et Valaisans à soutenir le compromis trouvé sur le plan suisse et à voter oui pour cet objet. Le rejet de la Lfu engendrerait pour les cantons une charge additionnelle annuelle de 350 millions de francs et, pour le canton du Valais, une charge supplémentaire de 3 millions de francs.

Ce surcoût devrait être financé par des impôts et les cantons seraient certainement contraints d'augmenter les impôts et de mettre en œuvre des mesures d'économie. Si elle est acceptée, cette nouvelle loi permettrait d'augmenter progressivement la participation des cantons au financement des traitements hospitaliers des assurés en division privée et semi-privée dans les hôpitaux publics et subventionnés.

LU DANS «*LE MONDE*» DU 11.10.03

Aujourd'hui, il faut aider les riches

Chronique de l'économie, par Eric LE BOUCHER

«J'ai reçu hier une lettre d'un ami économiste américain qui travaille à Washington, que je vous livre:

«Mais quand allez-vous finir par abandonner votre vieille morale qui vous pousse à vous porter constamment au secours des faibles, des blessés et des pauvres? Non qu'il ne faille pour les plaindre et leur accorder votre commisération; cela vous regarde personnellement. Mais la politique publique, elle, doit se défaire de ce dispendieux penchant. Il est temps de réaliser que, dans l'économie moderne, il faut s'y prendre tout autrement. Il faut aider les riches! Oui, les riches! Il faut que l'Etat les soutienne, leur accorde attentions, faveurs et de considérables baisses d'impôts. Pensez efficacité, pour une fois. Aujourd'hui, la classe capitaliste est celle qui investit, qui innove, qui prend les risques et qui élève la croissance. Et cette croissance plus forte, la société dans son ensemble en profite, y compris les pauvres. Ils ont des miettes, dites-vous? [...] Mais ces miettes sont supérieures à celles que reçoivent les pauvres des politiques d'aide que vous vous acharnez à maintenir en Europe.

«Regardez les Etats-Unis [...] Le pays, menacé de toutes parts dans les années 1980, est devenu aujourd'hui l'hyperpuissance qu'on sait. L'URSS marxiste est morte. Le Japon planificateur est durablement dans les choux. L'Europe social-démocrate végète. L'Amérique a créé des dizaines de millions de nouveaux emplois de qualité et terrassé le chômage. Nous investissons des fortunes dans la recherche, dominons toutes les technologies de pointe, monopolisons les meilleurs artistes, sportifs et savants de la planète.

«Et la pauvreté? J'y viens. Vous serez d'accord: la meilleure façon de la faire reculer n'est pas de verser des subsides mais de créer plus d'emplois et d'améliorer les salaires grâce à de forts gains de productivité. Or c'est ce qui se passe aux Etats-Unis... Autrement dit, il vaut largement mieux être un Américain pas aidé qu'un Européen aidé [...]

«Convaincu? Vous feriez mieux de nous emboîter le pas, car nous allons continuer. Le plan de soutien de «la croissance et l'emploi» annoncé par George W. Bush cette semaine va nous donner un nouvel avantage. Oh, je vous vois venir! Vous allez me dire, en référence aux calculs de l'Urban Institute, que 42% des 647 milliards de dollars sur dix ans du plan BUSH vont aller à 1% des Américains les plus riches [...] OK, OK. Mais justement! Le plan va conforter les investisseurs. Il va encourager l'investissement et l'épargne dont l'économie américaine, trop tournée vers la consommation, manque. Bref, il redonne de l'élan et nous permettra de maintenir notre croissance 1,5% au-dessus de la vôtre. Comprenez enfin: il faut valoriser ceux qui vont de l'avant. Votre égalitarisme dépassé cause votre déclin».

P.c.c. Aloys Copt

A DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

Premièrement, le développement de l'Afrique et, en particulier, le problème, vital, de l'accès à l'eau pour tous. Deuxièmement, les questions d'éthique dans les relations commerciales et financières. Troisièmement, la sécurité collective, notamment la lutte contre le terrorisme. Enfin, le dialogue démocratique qui doit s'instaurer entre Etats et sociétés civiles. Dès lors, laisser accroire que le G8 sert à affamer les peuples, à maintenir dans la misère les pays du Sud, c'est répandre sciemment des fables et se fabriquer à bon marché une bonne conscience citoyenne!

A dire vrai, face à la globalisation, n'est-il pas judicieux et nécessaire que les dirigeants des grandes démocraties se concertent?

Léonard Bender

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand

de nouvelles signatures, un nouveau regard sur le Valais, sur les hommes et sur la société

SURVEILLANCE

Les caisses de prévoyance de l'Etat

La situation financière de la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat et celle de la caisse de retraite et de prévoyance du personnel enseignant sont connues et identifiées depuis plus d'une décennie maintenant.

Pour mémoire, le déficit technique de ces 2 caisses s'élève aujourd'hui à quelque 1 milliard 400 millions de francs.

Garantie de l'Etat

l'Etat garantit le paiement des prestations. Il est cependant à relever une différence très importante entre les 2 institutions. Pour la CPPEV, la garantie de l'Etat couvre le paiement des prestations statutaires, à savoir le montant du découvert technique (800 millions).

En revanche cette garantie se limite pour la CRPE au paiement des prestations minimales prévues par la LPP, prestations qui sont substantiellement plus basses que celles prévues statutairement. Pour cette dernière caisse, la garantie de l'Etat est dès lors bien inférieure au montant du découvert technique.

Implication du Conseil d'Etat

Il est à relever ici que le chef du Département des finances préside l'assemblée des délégués de la CPPEV et que la CRPE est soumise à la haute surveillance du Conseil d'Etat par l'intermédiaire du département de l'éducation du sport et de la culture.

Rôle du Grand Conseil

La relation Parlement - caisse de prévoyance se concrétise uniquement par le biais du budget, des comptes et du bilan de l'Etat. Par ailleurs seuls les engagements relatifs à la CPPEV figurent au bilan.

En fait les 2 caisses ne sont pas soumises à l' «autorité» du parlement. On peut s'en étonner lorsque l'on connaît l'importance des garanties fournies par l'Etat.

La dégradation de la conjoncture économique de ces dernières années, la chute des marchés boursiers, la détérioration des finances publiques ainsi que les défis lancés aux institutions de prévoyance à cause du vieillissement de la population sont à l'origine de nouvelles interrogations fondamentales sur l'avenir des caisses publiques. Les mesures déjà prises par les 2 caisses de pensions du canton ne suffiront pas à assainir la situation. D'autres aménagements devront nécessairement intervenir dans un futur plus ou moins proche.

Par conséquent le groupe radical souhaite que le Parlement, par sa commission des finances, puisse suivre en toute transparence l'évolution de ce dossier.

Il demande ainsi au Conseil d'Etat de soumettre à la COFI un rapport annuel mettant en évidence les points suivants relatifs aux 2 caisses de pensions:

statistiques, nombre d'assurés, rapport cotisants - retraités
situation du découvert technique
engagements conditionnels de l'Etat
évolution de l'assainissement
planification de nouvelles mesures

Le groupe radical espère que cette requête reçoive un écho positif.

Albert Betisey, député

NB. Ce postulat a été accepté.

AGENDA

Assemblée générale du PRDV du 10.02.03. Au Centre du Parc à Martigny à 20 h

Ordre du jour

Souhaits de bienvenue
Rapports politiques
Gilbert Tornare, président du PRDV; Charles-Albert Antille, conseiller national; Claude Roch, conseiller d'Etat; François Gianadda, chef du Groupe parlementaire
Campagne 2003
stratégie
programme
Modifications statutaires
Nominations statutaires (délégués PRDS)
Propositions individuelles
Les propositions individuelles doivent parvenir au secrétariat du PRDV pour le 5 février.

Le contrôle des présences, sur la base du registre des membres, aura lieu à partir de 19 heures.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux à Martigny.

VOTATIONS FÉDÉRALES

Jeunesse radicale valaisanne non et oui

Réunie en comité à Leytron, la Jeunesse Radicale Valaisanne a pris position sur les objets fédéraux soumis au scrutin populaire le 9 février prochain.

La JRV recommande de rejeter l'initiative sur la révision des droits populaires, car elle pose différents problèmes:

L'absence de la double majorité nécessaire pour le vote d'une «initiative populaire générale» offre aux partis faisant le plus usage des droits populaires, extrême-gauche et extrême-droite, une facilité supplémentaire pour faire passer ses objets. Rappelons-nous les derniers scores serrés concernant la votation sur l'asile.

Cette lacune ne profite de plus pas aux petits cantons comme le Valais.

Il ne semble pas nécessaire d'agir pour éviter une surcharge de textes n'ayant pas lieu d'être dans la Constitution, vu le peu d'initiatives approuvées par le peuple.

Si l'initiative était acceptée, 50'000 signatures suffiraient dans le cas d'un référendum sur un traité international pour le faire voter par le peuple, ce qui semble insuffisant.

La possibilité offerte aux différents groupes d'opposition et autres lobbies semble un peu trop alléchante: chaque organisation aura la possibilité de se battre contre une partie de loi qui ne lui plaît pas et non pas contre une loi en général.

La JRV n'est pas opposée à un élargissement des droits populaires, mais les arguments ci-dessus ont finalement prévalu à son refus.

La JRV recommande par contre d'accepter la loi fédérale sur l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers :

Cette loi permet une mise en application de la décision du Tribunal fédéral dans des normes acceptables pour les budgets cantonaux déjà fortement grevés par les coûts globaux de la santé en constante augmentation.

Elle permet également par son régime transitoire une coordination de la répartition des coûts dans l'attente du nouveau mode de financement qui interviendra suite à la deuxième révision de la LAMAL.

Elle veille néanmoins à la juste application des règles d'équité vis-à-vis de l'ensemble des assurés dans un délai raisonnable.

Chaque assuré étant également un contribuable, il est juste et nécessaire de mettre en place une telle mesure progressive dans l'intérêt de chacun et de la collectivité.

Jeunesse Radicale Valaisanne
Christophe Claivaz, président
Haute-Nendaz

Sonia Métrailler, Martigny

AGENDA

Invitation à toutes les radicales et à tous les radicaux

Le PRDV organise une soirée de soutien **le vendredi 7 mars 2003 à 20 heures au Centre du Parc à Martigny.**

A cette occasion vous aurez l'avantage de rencontrer Monsieur le Président de la Confédération ***Pascal Couchepin*** *et Monsieur* ***Yves Christen*** *président du Conseil national.*

Après l'apéritif de bienvenue, la soirée se poursuivra avec un repas agrémenté de quelques discours et musique.

Pour participer à cette soirée nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire jusqu'au 20 février prochain auprès du PRDV, case postale 216, 1920 Martigny. Le montant de 100 CHF sera encaissé en début de soirée.

RADIO Rhône FM rythme la vie
www.rhonefm.ch
104.3
103.6
102.8
96.7

MARTIGNY

Une nouvelle génération de Restoroute en Valais

Après 10 ans d'exploitation, le Relais du Saint-Bernard à Martigny inaugure l'Espace Info Valais, une plate-forme ultramoderne d'information destinée à l'accueil des visiteurs. Un Valais ouvert sur le monde, tel est le message donné par la Société de promotion des Restoroutes valaisans.

L'aménagement de l'Espace Info Valais ne manque pas d'allure: vitrines modulables et lumineuses, écrans plasma, bornes interactives…

Trois zones d'information sont à disposition du million de visiteurs annuels du restoroute: un espace d'exposition et d'animation, un espace d'information individuelle, équipé de bornes interactives reliées à Internet, et un comptoir d'information, destiné à un accueil personnalisé.

Le nouvel espace d'accueil

Mais c'est surtout le traitement et la qualité des informations qui fait entrer de plain pied le restoroute dans l'ère des nouvelles technologies de communication. Tous les écrans disposés sur place sont connectés à Internet et gérables à distance.

Les visiteurs obtiennent ainsi des informations de qualité sur l'enneigement, la météo, l'état des routes, les itinéraires touristiques, la disponibilité des chambres d'hôtels ou les dates des manifestations valaisannes. Ils peuvent également consulter Internet, relever leur boîte de courrier électronique ou envoyer – gratuitement – des messages à leurs correspondants.

EN BREF

Viande séchée du Valais

La «Viande séchée du Valais» est la troisième Indication géographique protégée (IGP) suisse enregistrée pour les produits carnés.

La «Viande séchée du Valais» est un produit séché et préparé dans le canton du Valais exclusivement avec de la viande de bœuf convenant à la consommation à l'état cru séché. Elle peut être pressée mais en aucun cas fumée. Sa forme est ronde ou rectangulaire, le séchage uniforme, et la perte de poids, par rapport au produit frais, se situe entre 40 et 50%.

Pour plus d'informations, consultez: http://www.evd.admin.ch/evd/news/02779/index.html?lang=fr&noarchiv=yes.

ASSURANCE PRIVÉE

Une année difficile

Pour le secteur suisse de l'assurance, l'année 2002 a été difficile. Cette situation est d'autant plus pénible qu'en 2001 déjà, il avait fallu enregistrer d'importantes baisses de revenus.

Les mauvais résultats affichés par nombre de compagnies sont dus principalement à une poursuite de la forte baisse sur les marchés d'action et à une diminution constante des taux. Dans de nombreux cas et en dépit parfois de bons résultats techniques, il n'a pas été possible de compenser la pression sur les résultats financiers et un fort besoin d'amortissements.

Des informations détaillées pour les secteurs vie et non vie sont disponibles sur le site www.svv.ch.

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Economie

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

ANALYSE

Secteur tertiaire en Valais

Durant l'année 2002, le secteur tertiaire valaisan devrait atteindre, selon la Banque cantonale du Valais, le rythme moyen suisse de progression de valeur ajoutée de 0,7%. Compte tenu de la faiblesse conjoncturelle générale, les branches du commerce et de la transmission d'informations connaissent des situations réjouissantes, avec respectivement 1,5% et 1,8% de progression, bien qu'en perte de vitesse par rapport à l'année précédente. Le climat de consommation – pas trop négatif durant le 1er trimestre 2002 – a encore soutenu ces branches, mais la situation s'est détériorée par la suite.

Le secteur bancaire – principalement orienté en Valais sur les affaires de crédit – se place mieux que dans la moyenne suisse. Le secteur des transports enregistre un ralentissement en 2002 et le rythme de croissance devrait se limiter à 0,5%. Finalement, le secteur de l'hébergement souffre d'un recul de la demande et doit enregistrer une diminution de production.

Durant l'année 2003, grâce à une amélioration des conditions cadre conjoncturelles, le secteur des services devrait enregistrer une accélération de sa croissance à 1,3%. Comme piliers de ce développement, la BCVs voit les branches de la transmission d'informations (+3,2%), l'hôtellerie et les services aux entreprises (+1,6% chacun) de même que le secteur de la santé. Le secteur des assurances devrait également se révéler plus dynamique que l'année précédente (+1,3%) tandis que le secteur des banques devrait voir sa performance inchangée.

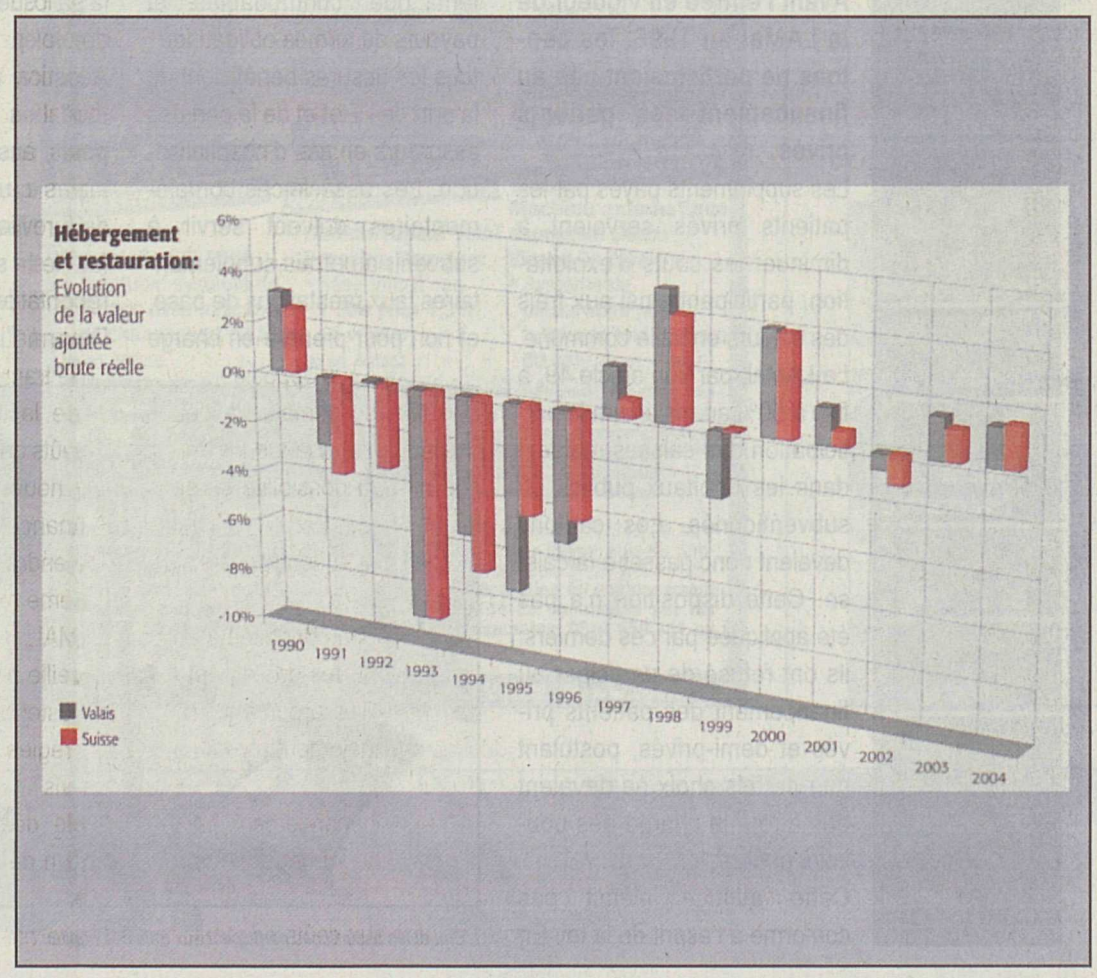

confedere@publi-annonces.ch
Pour vos annonces dans le Confédéré

REGIE PUBLICITAIRE
PRESSE & INTERNET

PUBLI ANNONCES

Rue des Creusets 16
1950 Sion
Tél. 027 322 42 41
Fax 027 322 42 46

EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES

ACTUALITÉ

Le débat des retraites

En Suisse, en France et dans l'ensemble des pays développés, la question des retraites est dans l'agenda de tous les responsables politiques. La notion de retraite, telle qu'on l'entend aujourd'hui, est relativement récente.

S'assurer pour ses vieux jours était, dans le passé, et est encore aujourd'hui pour les 2/3 de l'humanité, du ressort de la famille.
Il faut admettre que la création politique des systèmes de retraite est une avancée considérable en termes de qualité de vie. Cela dit, l'organisation d'un tel système ne doit pas empêcher chacun d'être responsable de sa vie dans ses jeunes comme dans ses vieilles années.

Le système suisse, complexe, est pourtant un modèle du genre. Il fixe par solidarité un palier contraignant, c'est l'AVS. Il fixe, par le deuxième pilier, un système d'épargne forcé plus souple qui donne une base financière raisonnable à chaque individu.
Pour le surplus, il revient à chacun, tout au long de sa vie active, de se constituer un troisième, voire un quatrième pilier. C'est par ces deux derniers piliers que l'on sortira de l'impasse financière et de la fixation de l'âge de la retraite.

Le débat en cours rendra plus lisible ce qui ressort des cotisations de retraite ou de l'épargne obligatoire, et les conditions cadre (abattements fiscaux, accession à la propriété) qui relèvent à la fois de l'action de l'Etat et de la responsabilité individuelle.

ÉDITO

La Suisse, place internationale

Le fait d'être un petit pays fortement internationalisé implique, pour la Suisse, des avantages, mais aussi, parfois, des inconvénients.
Les Suisses, et la classe politique en particulier, sont fiers de présenter le pays comme une place financière internationale disposant d'une dizaine de multinationales et qui compte dans le monde économique. Ils sont fiers de disposer à Genève d'une ville internationale, siège de l'ONU pour l'Europe et qui abrite de nombreuses organisations internationales.
En outre, sur le plan sportif avec ses sièges mondiaux et le CIO, de même que sur le plan culturel, la Suisse est, plus que tous les autres pays, internationale.
De cette situation, notre pays tire maints avantages.
Mais, alors que le groupe des 8 pays les plus importants du globe, le G8, vient siéger à Evian – c'est-à-dire à deux pas de la Suisse –, déjà de petits esprits helvétiques rechignent à faire l'effort de plus de sécurité et énumèrent les inconvénients.

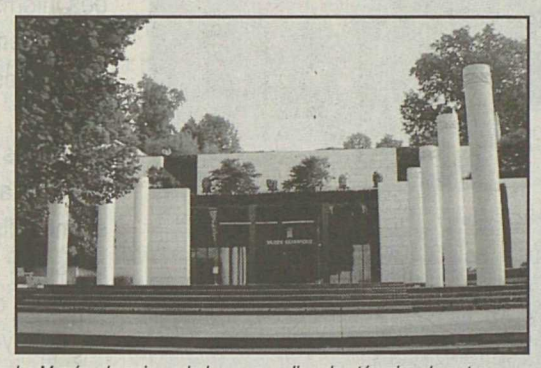

Le Musée olympique de Lausanne, l'un des témoins de notre internationalité

A l'annonce de ce sommet et au vu de premières réactions de quelques grincheux, on se dit que décidément ce pays avec ses égoïsmes et ses petits-esprits ne mérite pas sa réputation et les avantages qu'il tire de sa situation internationale.
Avant que la Suisse ne fasse sa révolution et ne devienne, en 150 ans, l'un des pays les plus riches de la planète, c'était un amalgame de cantons peuplés de crève-la-faim, exportant ses soldats et garnissant le flot des réfugiés économiques dans le Nouveau monde ou en France et en Italie.
C'était aussi l'époque où les petits esprits étaient au pouvoir.
On ne va pas recommencer.

Dominique Delaloye
Secrétaire politique, PRDS

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

VOTATIONS

Oui à la loi sur les hôpitaux

Avant l'entrée en vigueur de la LAMal en 1996, les cantons ne participaient pas au financement des patients privés.
Les suppléments payés par les patients privés servaient à diminuer les coûts d'exploitation, participant ainsi aux frais des séjours en salle commune.
La LAMal, par son article 49, a fixé à 50% au maximum la participation des caisses maladie dans les hôpitaux publics ou subventionnés. Les cantons devaient donc passer à la caisse. Cette disposition n'a pas été appliquée par ces derniers: ils ont refusé de participer au financement des patients privés et demi-privés, postulant que de tels choix ne devaient pas être à la charge des pouvoirs publics.
Cette attitude n'était pas conforme à l'esprit de la loi. En tant que contribuables et payeurs de primes obligatoires, tous les assurés bénéficient de la part de l'Etat et de la part des assureurs en cas d'hospitalisation. Les assurances complémentaires doivent servir à subvenir aux frais supplémentaires, aux prestations de base, et non pour prendre en charge la part que l'Etat a pour mission de payer.
Aussura a exigé le montant total des arriérés qui atteint, pour l'ensemble des caisses-maladie, une somme de l'ordre de 5 milliards. Les cantons ont fait la sourde oreille. Un recours leur a donné raison. Devant l'incapacité des cantons à payer une telle somme, un compromis a été mis sur pied par le Parlement, fixant un montant de 250 mios pour solde de toute compte pour les années 1996 à 2001. La participation des cantons sera échelonnée avec 60% en 2002, 80% en 2003 et 100% en 2004. Assura a lancé un référendum contre cette décision. Mais ce référendum témoigne d'une vaste escroquerie intellectuelle. Assura fait ainsi miroiter une baisse des primes à l'ensemble des assurés alors que, de facto, les montants seront, selon toute vraisemblance, encaissés sans que l'on sache très bien l'usage qui en sera fait.
Il faut donc rejeter ce référendum et voter oui à la loi fédérale urgente sur les hôpitaux.

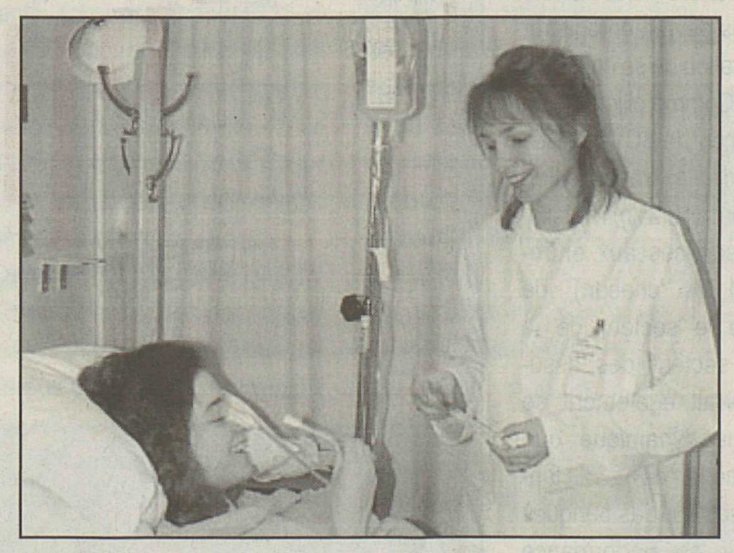

L'Etat et les assurances participent aux frais des hôpitaux

Yves Guisan
conseiller national

EN DIRECT DE BERNE

En marge du championnat du monde de ski qui s'est déroulé à Saint-Moritz, le Parti radical suisse a présenté son papier de position concernant la politique du sport.
Le sport représente dorénavant un rôle central en matière de santé publique, d'intégration et sur le plan économique. Dans son papier de position, le PRD présente les conditions cadre adéquates pour le sport.
Le PRD relève notamment qu'à travers le sport, les jeunes apprennent à s'intégrer dans une équiper, se fixent des objectifs et consentent à fournir des efforts afin de les atteindre. Pour cette raison, il exige l'application légale des trois heures de gymnastique à l'école.

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand

c'est dans ses pages
que des jeunes Valaisans de 1900
apprenaient à lire,
c'est dans ses pages
que vous apprendrez
ce qu'on ne vous dit pas

GRAND CONSEIL

Mieux contrôler l'Etat

La gestion administrative du canton est devenue plus complexe sous l'effet de l'avance technologique et de la mise en œuvre de nouveaux processus de gestion.
Le développement des politique sectorielles et leur intégration dans une politique globale, les besoins de coordination entre les politiques sectorielles exigent une remise en cause permanente des procédures et de la manière de gérer les projets et les opérations courantes.
L'évolution des mentalités dans le domaine de l'approche économique des actions publiques, les besoins de transparence et les attentes des citoyens ont exigé ces dernières années la mise en œuvre de procédures plus élaborées.
Confrontée à cette situation, l'administration a subi sa mue parfois avec succès, parfois avec beaucoup de peine. Beaucoup de bonnes initiatives ont été remarquées, mais faute de vision globale, elles ont quelquefois abouti dans une impasse.
Les adaptations demandées se sont heurtées dans certains cas à l'immobilisme des réfractaires à tout changement et à l'inertie propre aux administrations publiques.
Un Etat svelte, un état souple, un état moderne doté d'une administration efficace et financièrement supportable, c'est ce que nous devons nous efforcer d'offrir aux citoyens contribuables de ce canton.
La gestion de plus de cinquante-deux services ne s'ordonne pas et ne se contrôle pas d'un coup de baguette magique. Les dérapages enregistrés nous le rappellent fort judicieusement.
Nous devons absolument éviter tout abus et faire en sorte que nos décisions, tout comme celles du CE soient correctement gérées par ceux-là même qui ont la charge de les mettre en œuvre.
L'action, à tous les niveaux, une fois initiée ne peut se passer de contrôles, de corrections et au besoin de sanctions.
En matière financière, l'IF exerce ce rôle à notre entière satisfaction. Son intervention efficace dans les domaines et dans les affaires qui ont secoué notre canton en atteste le bien-fondé.
La gestion administrative que la loi en cause a vocation de contrôler, ne jouit pas, en l'état actuel des choses, des mêmes privilèges. L'organe administratif supérieur, autonome et indépendant, doté de pouvoirs larges et suffisants fait actuellement défaut.
Notons qu'à maintes occasions, sur des affaires ponctuelles, l'IF est remontée aux causes du mal et a ordonné les mesures correctives, sans être cependant soutenue par des dispositions légales lui permettant d'aller encore plus loin.
Devant l'ampleur, la diversité et la multiplicité des tâches à accomplir, il est absolument indispensable que soit exercée une surveillance plus pointue que seul un organisme supérieur professionnel est à même de mener à bien.
Nous vous invitons dès lors à accepter cette motion demandant la modification de la LGCAF et faisant en sorte que l'Inspection des finances devienne l'inspection cantonale de la gestion administrative et financière avec extension de sa sphère de responsabilité à :
L'examen de l'application des procédures et processus de gestion
L'examen de l'utilisation optimale des instruments et systèmes informatiques
L'examen de la gestion des ressources humaines et de l'opportunité des emplois
L'examen de l'opportunité, la légalité, la proportionnalité et la rationalité des actions accomplies.
Bien que le devoir de surveillance soit de la compétence exclusive du Parlement, il est important, dans un bon esprit d'entreprise, que le contrôleur et le contrôlé élaborent en commun les compétences de l'organe de contrôle interne. Ensemble, ils doivent réaffirmer l'autonomie et l'indépendance laissées à cet organisme pour remplir son mandat.

Jean-Yves Clivaz, député

Nb Cette motion a été acceptée par 50 voix contre 49 - voix déterminante du président Jaeger. (opposition socialiste et haut-valaisanne).

GRAND CONSEIL

Course de Coupe du monde en Valais

Les courses de Coupe du monde de ski attribuées à la Suisse par la FIS se concentrent depuis plusieurs années dans l'Oberland bernois et dans les Grisons.

Les initiatives prises par certaines stations valaisannes afin d'obtenir l'organisation de certaines épreuves n'ont pas trouvé à ce jour l'écho et l'appui attendus auprès de Swiss-Ski.

La Coupe du monde de ski alpin est une vitrine extraordinaire et pourrait constituer un nouvel instrument de promotion touristique. Les études montrent en effet que les effets directs, indirects et surtout l'impact induit (somme des dépenses effectuées par des touristes qui viennent après la course et qui ne seraient pas venus sans l'impact médiatique généré par la course) d'une telle manifestation sont très importants.

Les instances touristiques valaisannes l'ont d'ailleurs bien compris puisqu'elles ont investi plus de Fr. 200'000.— cet hiver pour sponsoriser la course du Lauberhorn à Wengen!

Le canton du Valais possède tous les atouts pour obtenir et garantir l'organisation d'une épreuve de Coupe du monde de ski alpin, à savoir les sites, les infrastructures sportives et d'accueil ainsi que la compétence. Le Valais mérite sa «classique».

Je demande ainsi au Conseil d'Etat de procéder à une analyse de l'opportunité et de jouer le cas échéant le rôle de déclencheur, de promoteur, respectivement de fédérateur et de coordinateur pour l'obtention d'une classique CM en Valais.

Albert Bétrisey, député

ABONNEZ-VOUS!

☐ Je désire m'abonner au Confédéré pendant 1 année (Fr. 96.-)

Date: Signature:

A retourner à:
Confédéré - Case postale 216 - 1920 Martigny
Ou par internet:
www.confedere.ch - info@confedere.ch

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA/Lieu:

MARTIGNY

Majorité civile et civique

La Municipalité de Martigny a invité les 190 jeunes nés en 1984 pour marquer leur accession à la majorité. Colette Marti Nydegger, présidente de la Commission informations loisirs et jeunesse et Olivier Dumas, vice-président, ont reçu une centaine de jeunes à l'Hôtel de Ville.

M. Dumas a rappelé aux jeunes 3 valeurs attachées à la citoyenneté: la civilité, le civisme et la solidarité: « La civilité est une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens, mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux publics. C'est une reconnaissance tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société. Le civisme consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique. C'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers. La solidarité est importante dès lors que les citoyens ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à un attitude d'ouverture aux autres. Elle consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques.». Olivier Dumas a relevé que ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du droit de vote.

A relever que chacun a reçu en avant-première le DVD Azzurro de Denis Rabaglia qui l'a dédicacé sur place.

M. Olivier Dumas, vice président, Mme Colette Marti Nydegger, conseillère communale (à l'arrière-plan, remettent le souvenir d'entrée en majorité.

DÉCÈS

Lucy Christen, 79 ans, St-Maurice; Yvonne Rausis-Léger, 98 ans, Fully; Joséphine Rausis, 90 ans, Orsières; Hermann Rigoli, 88 ans, Martigny; Odile Pellat-Perruchoud, 89 ans, Chalais; Jules Robyr, 90 ans, Montana-Village; Lydie Terrettaz-Moulin, 77 ans, Le Cotterg; Denise Monney, 75 ans, Collombey; Cécile Dumoulin, Savièse; Louiselle Roh, 89 ans, Erde; Simone Germanier-Germanier, 80 ans, Erde; Daniel Constantin, 47 ans, Sion; Edmond Forré, 82 ans, Saxon; Madeleine Tinguely, 87 ans, Ayer; Jean Selz, 68 ans, Sion; Rosine Balleys, 92 ans, Martigny; Bruno Rossi, 65 ans, Châteauneuf-Conthey.

Erratum: lors de notre dernière édition une erreur de domiciliation a été faite: M. Benoît Boulnoix, 73 ans, décédé, à **Vétroz**.

SUR AGENDA

Vouvry: l'Orchestre «Interference» et le Champion de France 1996 d'accordéon se produiront en concert à Vouvry à la salle Arthur Parchet le 8.02.03. Dès 18 h 30 apéro, repas puis concert et bal sur rythmes latinos, des années 60 à 70, variétés du Top 50. Inscr. 024 482 12 14.

Théâtre: 7-8-9-13-14-15.02 à 20 h 30 au Petithéâtre à Sion: Divine Comedy, one woman show de Nana. Réserv. 027 323 45 69.

Concert: le 8.02 à la Ferme Asile à Sion à 21 h 30, La Bande à Néon propose les musiques d'Astor Piazzola. Réserv. 027 203 21 11.

Soirée contes: le 7.02 à la Ferme Asile à Sion, soirée contes avec Marylène Maret et Christine Métrailler. Entrée libre, collecte à la sortie.

VOUS TROUVEREZ LE *CONFÉDÉRÉ* DANS LES CAFÉS DES LOCALITÉS VALAISANNES SUIVANTES

Massongex	Café du Châtillon
Monthey	Rest. Pizz. la Fontaine Hôtel-rest. Le Casanova
Champéry	Rest. Vieux Chalet
St-Maurice	Rest. Casabaud Café-Rest. Lafarge Hôtel-Rest. Dent-du-Midi Cantine Relais du Bois Noir
Mex	Café-Rest. Rendez-Vous
Vionnaz	Café-Rest. Manoir du Vigneron
Miex	Café Chardon Bleu
Evionnaz	Café de la Poste
Vernayaz	Café la Croix Fédérale
Charrat	Café-Rest. Concordia Café de la Poste
Riddes	Buffet de la Gare
Ovronnaz	Hôtel du Muveran Bar Jackybar
Leytron	Café-Rest. du Soleil Café-Rest. les Vergers Café des Mayens Café des Alpes Café de la Coop
Saillon	Café-Rest. de la Tour
Isérables	Café de l' Union
Mayens-de-Riddes	Hôtel Beau-Site
Martigny	Rest. du Léman Café-Bar Casino Café du Valais Café le Diagonal Café-Rest. le Lion d'Or Rest. Kwong Ming Hôtel Alpes et Rhône Hôtel-Rest. Grand Quai Brasserie Grand-Saint-Bernard
Martigny	Hôtel-Rest. Vieux Stand Café-Rest. les Platanes Café de la Place Café-Rest. McDonald's Auberge de la Poste Motel des Sports Café-Rest. 3 Chemins de Fer Bar le Retro Croissanterie d'Octodure Regis Bar Rest. La Nonna Hôtel du Forum Café-Rest. Plan-Cerisier Rest. de la Piscine Hôtel-Rest. du Col de la Forclaz
Finhaut	Café-Rest. les Alpes Café-Rest. Les Perrons
Le Chatelard	Hôtel Suisse
Fully	Tea-Room les Moulins Café des Amis Café-Rest. de l' Avenir Café-Rest. Le Cercle
Trient	Café Moret Relais du Mont-Blanc
Bovernier	Bar Tchyko
Vens	Café de la Crevasse
Sembrancher	Café Helvétia Café-Rest. des Trois Dranses
Le Châble	Café-Rest. Les Ruinettes Hôtel de Giétroz
Verbier	Tea-Room la Mareinda Hôtel Poste Café-Rest. l' Ecurie Bar Rest. Au Mignon Golf Hotel Café Touristes
Orsières	Hôtel Alpes Café-Rest. Taverne du Clocher Café-Rest. de Somlaproz Auberge de la Place Café du Catogne
Champex	Club Alpin Hôtel-Club Sunways
Bourg-St-Pierre	Hôtel-Rest. du Crêt Auberge les Charmettes
Versegères	Café-Rest. la Petite Auberge
Lourtier	Cabane Brunet
Sion	Café-Rest. Bar l' Quat'Sous Café l'Escalier Cafétéria Palais de Justice Pizzeria Chez Nando
Chamoson	Café Coop Café des Alpes Café du Centre
St-Léonard	Café-Rest. Buffet de la Gare
Vétroz	Café Concordia Café-Rest. les Vergers Café des Diablerets
Conthey	Café de l'Union
Evolène	Rest. Pension d' Evolène
Baar-Nendaz	Café de l'Union Café Coopérative
Fey	Café-Rest. le Jéricho
Haute-Nendaz	Hôtel-Rest. le Déserteur Rest. Edelweiss
Sierre	Relais du Manoir Café Helvétia Café le Grillon Café National Café d' Anniviers Hôtel Terminus
Grimentz	Hôtel-Rest. Becs de Bossons
Crans-sur-Sierre	Duc Amédée
Randogne	Café du Wildstrubel